

# Maison des droits de l'enfant et des jeunes

## Rapport d'activité

2025

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

EN PARTENARIAT AVEC

## SOMMAIRE

---

<b>DE L'ELABORATION DU PROJET A SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE .....</b>	<b>1</b>
<b>LES MISSIONS DE LA MAISON DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES (MDEJ) DE MOSELLE.....</b>	<b>2</b>
<b>LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>LE BILAN DES ACTIVITES MENEES PAR LA MDEJ EN 2025.....</b>	<b>5</b>
<b>Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation .....</b>	<b>5</b>
<b>Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté .....</b>	<b>11</b>
<b>Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés .....</b>	<b>15</b>
<b>Focus sur la mission relative aux enfants protégés .....</b>	<b>19</b>
<b>LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>20</b>

## DE L'ELABORATION DU PROJET A SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

---

L'École des Parents et des Éducateurs (EPE) de Lorraine, association à but non lucratif, intervient depuis 1948 dans les domaines du soutien à la parentalité, de l'accompagnement de la jeunesse et de la famille. L'organisme de formation développé par l'EPE accompagne et forme par ailleurs les professionnel·le·s de l'éducation et plus globalement des métiers de l'Humain.

Particulièrement impliqués dans les questions relatives à l'enfance et aux droits, les membres du conseil d'administration de l'EPE ont engagé une réflexion commune axée sur les pratiques et les besoins en matière de défense et de

promotion des droits de l'enfant sur le territoire mosellan.

Initié et suggéré par le délégué du Défenseur des Droits de Moselle et référent départemental « droits de l'enfant », un comité technique a été créé au début de l'année 2021 afin d'ébaucher un diagnostic et apporter des réponses aux besoins identifiés.

L'association a ainsi étendu son champ d'intervention à la défense et la promotion des droits de l'enfant en créant, avec ses partenaires, la Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes (MDEJ) de Moselle.

Le comité technique est structuré autour des partenaires à l'initiative du projet, à savoir :

- Le **Défenseur des Enfants, Adjoint au Défenseur des Droits**, ou son représentant, entendu comme le promoteur et parrain du projet.
- L'**École des parents et des éducateurs de Lorraine** (EPE), positionnée comme le porteur du projet.
- La **Ligue des Droits de l'Homme** (LDH) et la **Maison des Adolescents de Moselle** (MDA) entendues comme partenaires « historiques » du projet.
- Le **Conseil Départemental d'Accès au Droit** (CDAD) de Moselle, entendu comme pilote de la politique publique d'aide à l'accès au droit.

Le comité technique est aujourd'hui complété par une **instance de pilotage** qui réunit plus largement les financeurs du projet (Département de la Moselle et services de l'Etat) ainsi que les principaux acteurs institutionnels du territoire (Tribunal judiciaire, Cour d'Appel, Ordre des Avocats, Education Nationale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc.

## LES MISSIONS DE LA MAISON DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES (MDEJ) DE MOSELLE

---

La MDEJ est un lieu dédié à l'accueil, à l'écoute, au soutien et à l'accompagnement autour de toutes les questions liées aux droits de l'enfant.

Elle s'adresse aux enfants et aux jeunes (moins de 26 ans), ainsi qu'à leur entourage — parents, famille élargie, représentant·e·s légaux — mais également aux professionnel·le·s, futur·e·s professionnel·le·s, aux associations et à l'ensemble des structures publiques et privées du département qui les accueillent.

Elle les informe, oriente et accompagne, en apportant un soutien adapté aux besoins de chacun·e et en facilitant l'accès aux droits des enfants et des jeunes.

Elle assure à ce titre :

### Une mission généraliste dédiée à tous les enfants du département

► **Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation :**

Des permanences d'accueil, d'information et d'orientation sont assurées afin d'accompagner les préoccupations ou de répondre aux réclamations de tout public en cas d'atteintes réelles ou supposées aux droits de l'enfant.

► **Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté :**

La promotion des droits de l'enfant s'inscrit en cohérence avec la mission portée au niveau national et s'appuie sur les grands principes généraux posés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle peut se traduire notamment par des actions de sensibilisations et des manifestations à destination de tout public, prioritairement aux enfants et adolescent·e·s.

► **Proposer un centre de ressources :**

Un centre de ressources pluridisciplinaires ouvert à tout public (jeunes, parents, professionnel·le·s, etc.) sur la base notamment du programme « Educadroit » initié et développé par le Défenseur des Droits recensera des outils proposés par des acteurs nationaux et locaux ainsi que leurs apports en expertise dans le domaine des droits de l'enfant.

► **Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés sur l'ensemble du territoire mosellan :**

La MDEJ a la volonté, dans une démarche de concertation, d'associer un réseau de partenaires à un travail collaboratif et de partage d'expériences afin de

mutualiser les compétences de chacun·e en matière de protection des droits de l'enfant.

## **Une mission spécifique consacrée aux enfants confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance**

Nommée par l'Etat et le Conseil Départemental de la Moselle, la MDEJ de Moselle assure ainsi un rôle d'information, d'écoute active et de relais pour les enfants confiés et accueillis dans les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou pris en charge dans le cadre de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) concernant leurs droits et situations individuelles au regard de la protection de l'enfance.

Conformément à la loi du 7 février 2022, elle est habilitée à visiter les établissements et à rencontrer les enfants ou les adolescent·e·s et leurs familles à tout moment.

La MDEJ assure des liens étroits avec l'ensemble des services du Conseil Départemental afin de garantir, en toute neutralité et toute indépendance, le respect et la protection des droits des enfants confiés.

## LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

---

Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France il y a plus de 30 ans, la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** (CIDE) réaffirme l'universalité des droits de l'enfant. C'est sur la base de ce texte juridiquement contraignant que se fonde l'ensemble de nos actions.

Les actions proposées par la MDEJ de Moselle s'appuieront par ailleurs **sur les lois et les orientations nationales** définies notamment dans le cadre de :

- La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (engagement N°2), déployée depuis 2018.
- Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants « Pacte pour l'Enfance ».
- La stratégie de prévention de la délinquance
- La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

### **Focus sur l'article L311-8 du Code de l'action sociale et des familles, modifié par la loi n°2022-140 du 7 février 2022 :**

L'article 22 prévoit notamment que « *pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, [qui] désigne une autorité extérieure à l'établissement ou au service, indépendante du conseil départemental et choisie parmi une liste arrêtée conjointement par le président du conseil départemental, le représentant de l'Etat dans le département et l'agence régionale de santé, à laquelle les personnes accueillies peuvent faire appel en cas de difficulté et qui est autorisée à visiter l'établissement à tout moment* ».

Et sur les orientations territoriales et locales proposées notamment dans le cadre du :

- Schéma départemental Enfance-Famille-Jeunesse piloté par le Département de Moselle
- Schéma départemental des services aux familles

La MDEJ veille enfin à trouver des articulations avec les projets menés dans l'espace transfrontalier de la Grande Région.

## LE BILAN DES ACTIVITES MENEES PAR LA MDEJ EN 2025

---

### Défendre les droits fondamentaux des enfants et des jeunes, quelle que soit leur situation

#### Le « point justice des jeunes » : un accompagnement individualisé et personnalisé

Ce point d'information est ouvert à tout enfant, jeune âgé jusqu'à 25 ans, parent et représentant·e·s d'institutions.

Les rendez-vous assurés peuvent prendre la forme d'entretiens en face à face, par téléphone, par visio, etc.

#### Nombre de saisines

Au cours de l'année 2025, ce sont **338 entretiens** qui ont été menés par la MDEJ (+8.5 % par rapport à l'année 2025 et +17% par rapport à l'année 2024).

- **Nombre de personnes informées :**

Ce sont **210 personnes** (primo-contact) qui se sont vu délivrer des renseignements et ont bénéficié d'un soutien dans leurs démarches.

- **Nombre de personnes ayant bénéficié de plusieurs entretiens :**

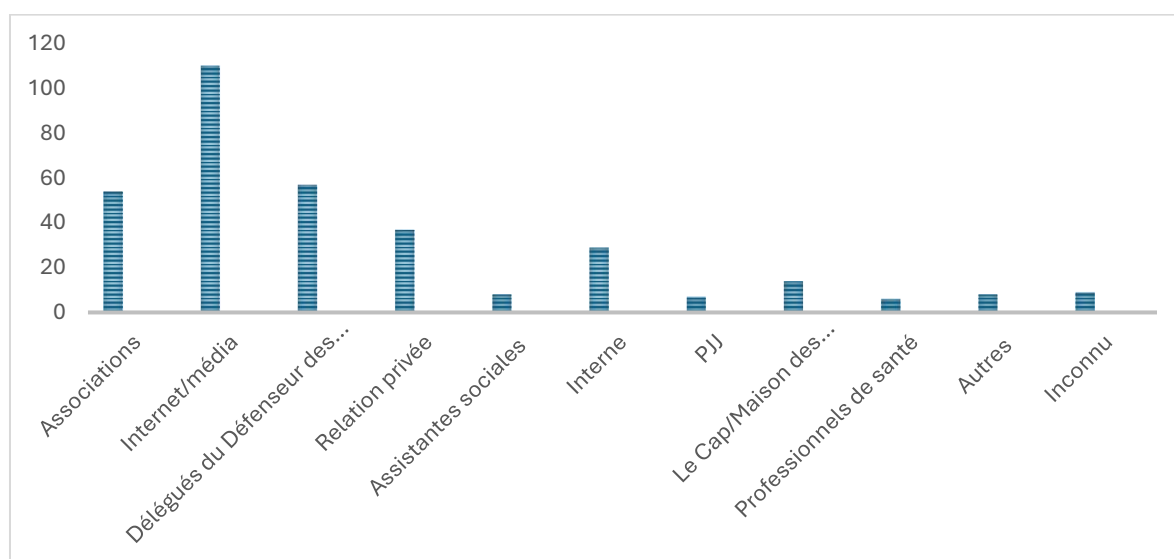
**128 personnes** se sont vu accorder plusieurs entretiens permettant ainsi de les accompagner au cours de l'avancement du traitement de leur demande et/ou de les renseigner sur une nouvelle demande.

- **Répartition par genre des personnes ayant sollicité la MDEJ :**

- **62,5 %** de femmes
- **37.5 %** d'hommes

On constate une légère baisse du nombre de femmes ayant sollicité les services de la MDEJ par rapport à l'année 2024.

## Origine de l'orientation



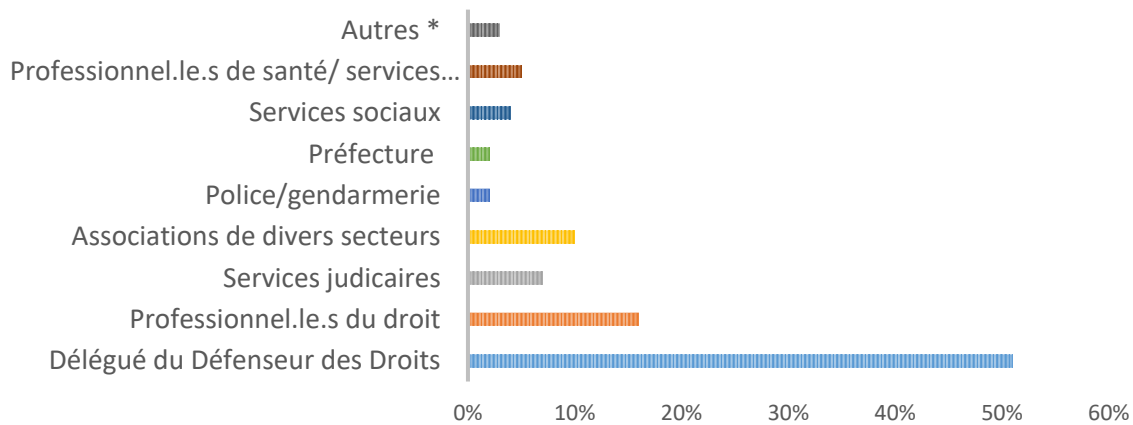
Les usagers ont été orientés vers la MDEJ principalement par internet (32.5 %) et par les délégués des défenseurs des droits mosellan (17%).

## Orientation du public après traitement de la demande par la MDEJ

**127 personnes, soit 37.5 % des personnes accueillies** ont été orientées vers d'autres services, sachant que l'ensemble des besoins et des freins exprimés par la personne reçue est pris en considération.

La MDEJ demeure un lieu ressource et passerelle vers d'autres prises en charge en s'appuyant en interne, sur l'équipe pluridisciplinaire et en externe, sur un réseau partenarial spécialisé.

- Parmi ces 127 personnes, la majorité (**88 %**) ont été redirigée en externe vers des professionnel·le·s et des institutions spécialisées :



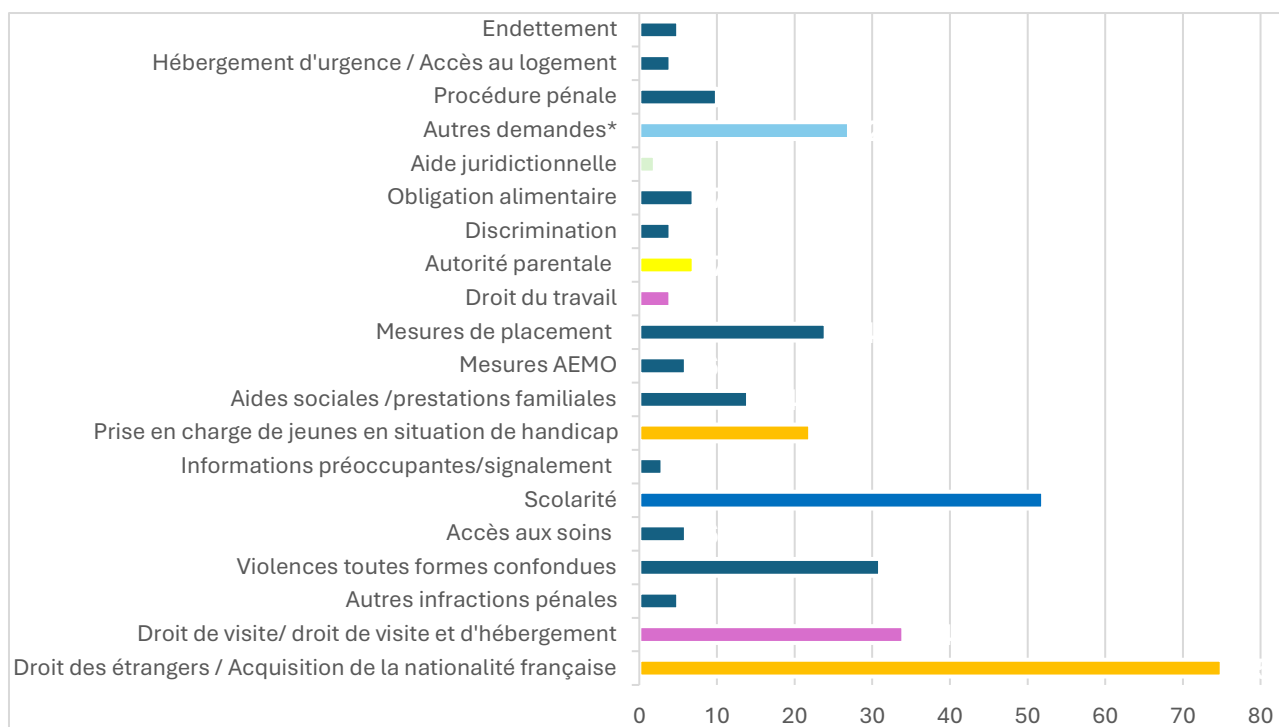
*Autres\* : hébergement d'urgence, CAF, ...*

L'orientation a été principalement effectuée vers le Délégué des défenseurs des Droits.

- **4.5 %** des personnes orientées ont pu bénéficier des services internes pour une écoute et un soutien psychologique dans le cadre d'un suivi individuel ou d'un échange collectif ou vers le service de la médiation familiale.

## Nature de la demande

Il s'agit de la **demande principale exprimée** par les personnes ayant sollicité nos services, sachant que des demandes subsidiaires sont également évoquées par ces derniers.



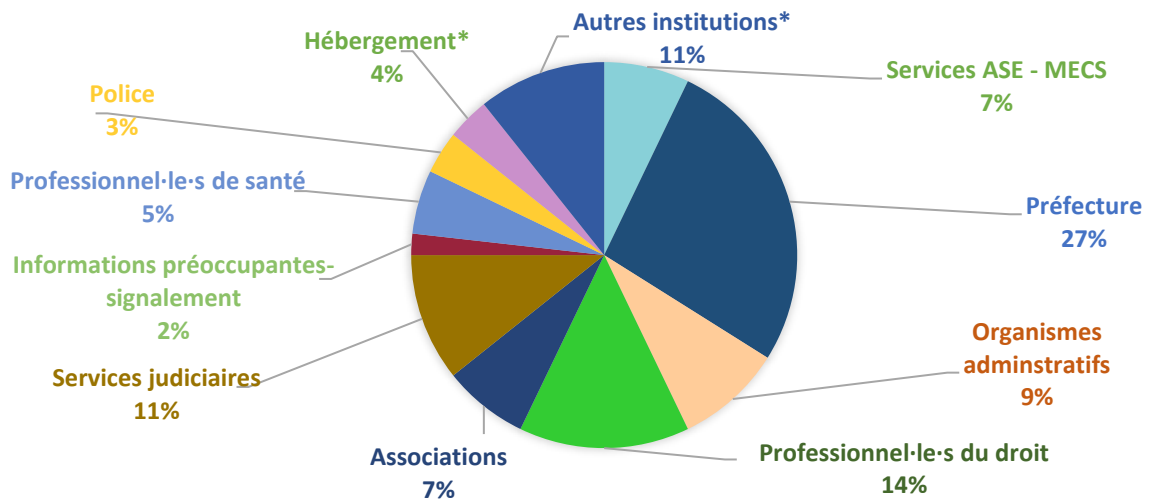
*Autres demandes\*: reconnaissance de paternité, droit de la consommation, ...*

Les principales demandes portent :

- le droit des étrangers **(22 %)** - une légère baisse par rapport à l'année 2024  
*Demande de renouvellement de titre de séjour restée sans réponse, document de circulation pour étranger mineur, recours contre des OQTF, ...*
- la scolarité - la péri-scolarité **(15%)**  
*Exclusion, rescolarisation, absentéisme, ...*
- les droits de visite/droits de visite et d'hébergement **(10%)**  
*Demande d'octroi de ces droits, de modification ...*  
*Il s'agit aussi bien des demandes formulées dans le cadre de mesures de placement que dans le cadre d'une simple séparation des parents.*

## Diligences accomplies

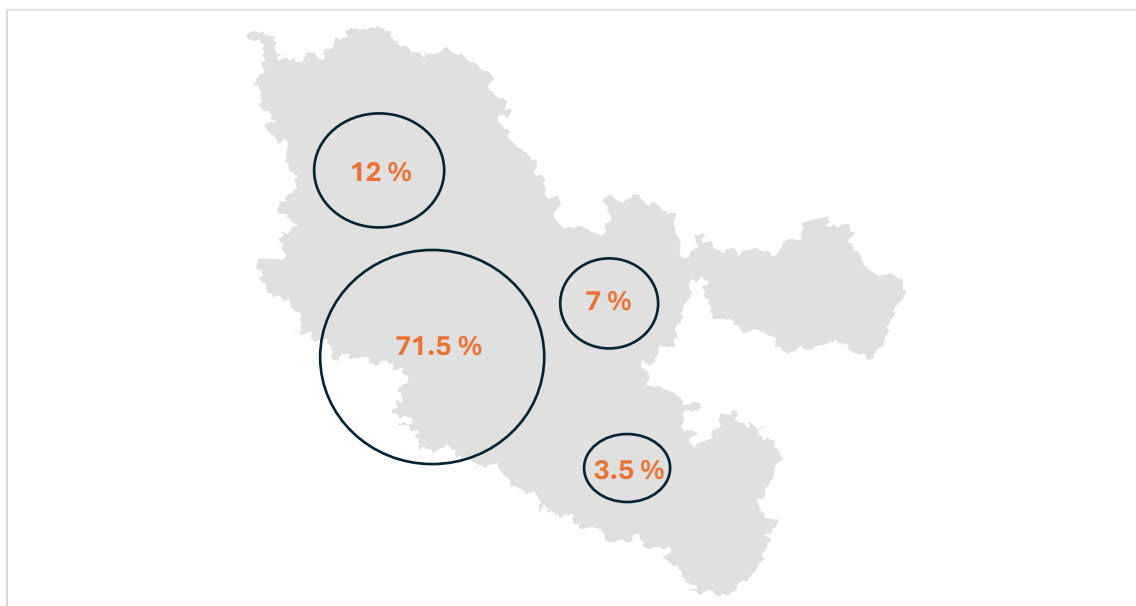
Afin d'apporter un appui aux personnes accueillies et compte tenu de la complexité des procédures, des diligences sont effectuées auprès de divers partenaires, avec l'accord du bénéficiaire.



Autres institutions\* : établissements scolaires, délégué du défenseur des droits, ...

Elles ont été majoritairement accomplies auprès de la préfecture – soit 27 %.

### Origine géographique des personnes accueillies



- Bassin de vie de la métropole de Metz : **71.5 %**
- Moselle Nord : **12 %**
- Moselle Est : **7 %**
- Moselle Sud : **3.5 %**
- Hors département : **3.5 %**
- Non précisé : **2.5 %**

Comme chaque année, elles proviennent principalement de la ville de Metz et de sa périphérie, malgré une légère baisse par rapport à l'année 2024.

### **Remise de bons de consultations dans le cadre du partenariat mené avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Metz**

Dans le cadre de ce partenariat, 3 personnes (contre 15 l'année précédente) ont bénéficié d'une consultation gratuite et complète sur leur affaire.

Elles ont pu rencontrer un·e avocat·e volontaire qui a leur à apporter des conseils personnalisés, au vu de la spécificité de leur dossier.

### **Création de permanences délocalisées**

Dans un souci d'améliorer le maillage territorial, la MDEJ a créé 2 permanences délocalisées qui ont respectivement démarré le 11 juin et le 3 septembre 2024.

Un accueil au public leur est proposé sur rendez-vous :

- au CCAS de Thionville le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h30
- à la Maison de la Justice et du Droit de Forbach le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Un point d'accueil de la MDEJ a également vu le jour au Cap de Metz depuis juin 2024. Un temps de présence de la MDEJ a lieu tous les jeudis de 16h à 17h30, sans rendez-vous préalable.

Cette modalité a été réajustée au regard de la proximité des locaux de la MDEJ et du Cap. Le public est, depuis mi-novembre 2025, accueilli directement à la MDEJ. Ce temps reste cependant dédié à l'accueil des jeunes orientés par le Cap.

## Promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité, la non-discrimination et développer l'esprit de citoyenneté

- Participation de la MDEJ à des interventions collectives organisées à l'initiative du CDAD

Dates	Objet	Structures/Lieux	Public	Nombre de participant.e.s
24/01/2025	Ciné-justice « <i>Je verrai toujours vos visages</i> » suivi d'un débat avec le public et professionnels (avocat, juges, attachée de justice VIF, MDEJ, CIDFF et greffière)	Faculté de droit de Metz	Collégien·ne·s et lycéen·ne·s	250
2 sessions : 10/04/2025 16/04/2025	Promotion de l'accès au droit dans le sport « Droits au but »	Stade Saint Symphorien à Longeville lès Metz	Jeunes du club de football	50

**Ce sont 350 jeunes qui ont participé à ces sessions.**

➤ Actions menées en collaboration avec d'autres partenaires ou seules par la MDEJ

Nombre de sessions	Dates	Objet de l'intervention	Structures/lieux	Public visé	Nombre de participants
1	22/01	Sensibilisation aux droits de l'enfant	UFCV	Professionnels	8
2	06/02		Ecole Ferry - Marly	Elèves	38
1	12/02	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant	IRTS	Etudiants - ASS 1	25
1	10/03		IRTS	Etudiants - ASS 1	28
1	26/03		IRTS	Etudiants - ME 2	28
1	26/03		Conférence IRTS Nancy	Etudiants	30
1	28/03		IRTS	Etudiants - ME 2	25
1	02/04	Présentation de la MDEJ	UFCV	Professionnels	15
1	03/04	Egalité fille-garçon	Lycée Rosa Park	Lycéens	12
1	15/04	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant	IRTS	Etudiants - ASE 2	25
3	28/04	Promotion de la MDEJ et sensibilisation aux droits de l'enfant et aux discriminations	IRA	Collégiens lycéens	32
1	08/04	Présentation MDEJ et de l'expo-photo dans le cadre de la formation « Favoriser la résilience »	EPE	Professionnels	8
1	11/04	Présentation de la MDEJ	MEWO	Etudiants assistants juridiques	28
1	23/06	Présentation de la MDEJ et sensibilisation aux droits de l'enfant	IRTS - antenne de Faulquemont	Etudiants alternants	30
1	24/06		IRA	Elèves attachés	150

1	26/06	Impact des désordres écologiques sur les droits de l'enfant	Eurométropole Strasbourg	Grand public (élus, professionnels, ...)	300
1	24/09	Sensibilisation aux droits fondamentaux de l'enfant	CESF IRTS	Etudiants - CESF	25
1	01/10		IRTS	Etudiants - ASS 1	30
1	05/11		IRTS	Etudiants - ME 2	30
1	10/11	Présentation de la MDEJ	APEI	Professionnels	15
1	16/11	Les droits fondamentaux de l'enfant et des jeunes « Borny Run »	Metz	Grand public	8
1	18/11	Les droits fondamentaux de l'enfant	Village des associations consacré aux droits de l'enfant – Centre social AGORA	CM2	10
1	18/11	Présentation de la MDEJ	IRTS Metz	Etudiants	28
3	25/11	Egalité fille - garçon	Collège Jean XIII	Elèves de 5 <sup>e</sup>	90
1	02/12	Formation civique	OFII	Jeunes adultes nouvellement arrivés en France	15
5	09/12	Les droits fondamentaux de l'enfant	Ecoles primaires de Marly	Elèves (école primaire)	106
1	11/12	Le droit à manifester & citoyenneté	Cap	Étudiants	4

Ce sont **36 interventions** menées pour **1143 personnes**.

➤ **Action de promotion et de relai de l'exposition « Dessine-moi le droit » du Défenseur des Droits**

Dans le cadre du programme "Educadroit" porté par le Défenseur des droits, visant à sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et à leurs droits, la MDEJ met à disposition gracieusement depuis septembre 2024, aux acteurs du territoire une exposition « Dessine-moi le droit ».

Composée d'un jeu de 12 kakémonos, elle porte sur différentes thématiques du droit (*qu'est-ce que le droit ? ; le droit et le monde numérique, ...*).

Elle a été exposée en janvier 2025, pendant une quinzaine de jours, au groupe scolaire Jean XXIII et a permis de nourrir toute une réflexion et des échanges autour de la question des droits de l'enfant.

### Les actions de communication autour de la MDEJ

- **Une campagne d'affichage et de diffusion d'informations** a été mise en œuvre auprès des partenaires locaux, en ciblant prioritairement les territoires couverts par les permanences délocalisées de la MDEJ.

Elle vise à renforcer la visibilité du dispositif, à améliorer son identification par les acteurs de terrain et à faciliter l'orientation des publics concernés.

- **Une campagne de communication digitale et de valorisation des actions** est déployée à travers des publications régulières sur les supports de l'EPE lorraine (Facebook, LinkedIn, newsletter).

Elle a pour objectif de valoriser les actions menées par la MDEJ, de diffuser les actualités et de maintenir un lien constant avec les partenaires et le public.

- **Des interviews menés dans le cadre d'actions phares** via différents canaux de communication.

Dans le cadre de la promotion de la Marche pour l'Enfance et la Jeunesse, plusieurs interviews ont été réalisées par la MDEJ auprès de différents médias :

- Direct FM
- Ici lorraine
- Radio Campus lorraine

## Fédérer et animer un réseau de partenaires engagés

La MDEJ vise à développer un espace coopératif et indépendant, au service de l'accompagnement et de la promotion des droits de l'enfant, à l'échelle départementale et transfrontalière.

- Co-construction de relations partenariales

- **Développement et renforcement des coopérations partenariales**

Dans une démarche visant à instaurer et à consolider des relations collaboratives, des échanges ont été engagés avec diverses institutions

Dates	Structures rencontrées
24/02/2025	Intervenant socio-éducatif Foyer des Jeunes Travailleurs de Metz - Pôle Formation, Emploi et Employabilité
07/03/2025	Equipe de Pep lor' est
14/03/2025	Collégiale des Délégués des Défenseurs des Droits de Lorraine
07/04/2025	Chargé de Mission - Fédération Nationale des ADEPAPE & URADEPAPE Grand Est
03/06/2025	Club Rotary
13/06/2025	Coordinateur du Pôle Justice Restaurative et Médiations Pénales - DT PJJ Moselle
01/09/2025	EPNAK (Accueil et d'accompagnement des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle/ accompagnement des jeunes aidants familiaux)
17/09/2025	Direction du service STEMO Sarreguemines - Thionville
28/10/2025	Direction du centre social de Forbach
06/11/2025	Ecole de la 2 <sup>e</sup> chance de Metz (chargée de formation et responsable)
07/11/2025	CPE - Collège de Hauts de Blémont
03/12/2025	Maison des Bébé - Chargée de Mission « prévention précoce » à la Ville de Metz
08/12/2025	Nouvelle déléguée des Défenseurs des Droits - secteur Moselle Est

➤ **Participation de la MDEJ au réseau messin de lutte contre les violences faites aux femmes**

Cette participation de la MDEJ aux groupes de travail organisés par Inform'elles permet d'adopter une approche globale des situations familiales et plus particulièrement en lien avec la problématique des violences conjugales et intra familiales. La MDEJ est présente aux sessions portant sur « la veille juridique » et sur « les enfants » ainsi qu'aux réunions plénières.

Elle favorise le repérage précoce de l'impact des situations de violences sur l'enfant, la coordination entre professionnels et le partage d'expertise juridique, contribuant ainsi prévenir et garantir une meilleure protection des enfants.

➤ **Une présence au COPIL de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) de Metz**

La MDEJ a pris part le 3 juillet 2025 au comité de pilotage de l'association qui œuvre contre les inégalités éducatives et sociales des enfants et des jeunes, tout leur offrant un tiers-lieu où s'articule toutes ses actions...

Ce travail de partenariat renforce la cohérence des actions menées en faveur des jeunes par la MDEJ et illustre une volonté commune de soutenir et de promouvoir l'égalité d'accès de tous les enfants et jeunes aux ressources éducatives, sociales et culturelles.

➤ **Participation de la MDEJ au projet CAPACITI (PartiCipation, PIAce et Pouvoir d'ACTlon des enfants dans la promoTion de leurs droIts)**

Le projet CAPACITI est une initiative de recherche et de coopération interrégionale associant des universités et des acteurs de terrain à l'échelle européenne. Il vise à croiser les regards entre chercheurs, institutions et professionnels afin de mieux comprendre et analyser les enjeux sociaux majeurs centrés sur les droits de l'enfant.

Les travaux portent notamment sur la participation des enfants et des jeunes, ainsi que sur la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques et les pratiques professionnelles. L'objectif est de dresser un état des lieux de l'exercice effectif des droits de l'enfant et d'identifier les leviers permettant de renforcer leur participation.

L'EPE lorraine et notamment la MDEJ, partenaire méthodologique au projet, est engagée depuis 2023 dans ce projet interrégional, associant les universités et certaines institutions européennes du Grand Est (Luxembourg, Belgique, Allemagne et France).

La MDEJ a pu apporter sa contribution en facilitant l'accès aux publics concernés et en apportant son expertise de terrain, permettant ainsi de relier la recherche aux réalités concrètes.

Lors du COPIL du 22 septembre 2025 réunissant les partenaires frontaliers, elle a présenté ses missions et apporté un éclairage sur des dispositifs innovants, notamment par sa mission en lien avec les enfants protégés, et en offrant aux enfants et aux jeunes un lieu dédié à leurs droits.

➤ **Organisation par la MDEJ de la Marche de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ) de Moselle.**

La MEJ a été initiée par le Comité français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE), auquel la FNEPE est adhérente. Il s'agit d'une manifestation intersectionnelle et inclusive visant à promouvoir la place des enfants et des jeunes dans la société et à défendre leurs droits.

En 2025, le COFRADE a élargi la portée de la MEJ à l'ensemble du territoire national. C'est ainsi que l'EPE lorraine a pris l'initiative de décliner localement la marche. La MDEJ a rejoint le comité de pilotage, organisé par le COFRADE, pour définir le déploiement de ces cortèges.

Programmé le mercredi 28 mai à Metz, la marche a dû être annulée pour des raisons météorologiques, conformément aux dispositions de l'arrêté municipal rendu dans le cadre de cet événement. Pourtant, tout un travail de coordination et de communication a été mené pour la mise en place de cette manifestation.

En effet, un comité technique composé de l'EPE, de la MDEJ, de l'UNICEF et de la Ville de Metz, du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), du Défenseur des Droits ainsi que de la Ligue des droits de l'Homme s'est réuni les 3 février, 10 mars et 7 avril 2025 pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet en Moselle.

Il a été envisagé d'organiser cet événement en la déclinant en une déambulation dans l'espace public, suivi d'une participation du public au village des droits de l'enfant et des jeunes. Ce village, rassemblant différents partenaires locaux, a vocation à créer une espace d'échange, à travers d'animations portant sur les droits de l'enfant, notamment par des sensibilisations à l'inclusion des enfants en situation de handicap, au droit aux loisirs, à l'accès aux droits, à l'accès aux soins, ...

Une réunion partenariale en présence d'Éric DELEMAR, défenseur des enfants, s'est tenue le 28 mai – matin - pour échanger plus amplement sur les constats locaux en matière du respect des droits de l'enfant et sur les perspectives envisageables en la matière.

➤ **Projet de création d'un Bureau d'Aide aux Victimes Mineures (BAV-M) et structuration de sa prise en charge**

A la demande de la Chancellerie tendant à la création dans chaque juridiction d'un bureau d'aide aux victimes mineures spécifique, le Tribunal judiciaire de Metz avait amorcé à cet effet un travail interdisciplinaire et plus particulièrement, en partenariat avec le CIDFF.

Le BAV-M a pour objectif d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement juridique des mineurs pendant les instances judiciaires pénales et une orientation vers des services externes en fonction des besoins exprimés.

A cet effet, une réunion préparatoire s'est tenue le 24 février 2025 au Tribunal Judiciaire avec la présence de différentes structures locales, et notamment la MDEJ. Il a été convenu que le BAV-M teindra, entre autres, sa permanence au sein des locaux de la MDEJ, constituant ainsi un espace coopératif et multi-partenarial dédié aux droits des mineurs.

➤ **Mise en place d'un lieu d'accueil et de rencontres médiatisées au sein de la MDEJ**

Une rencontre a été organisée le 4 juillet 2025 par la PJJ de Metz au sein du TJ de Metz et à laquelle a participé la MDEJ, afin de présenter le déploiement de la justice restaurative des mineurs dans le ressort de la juridiction de Metz.

Cette mesure vise à favoriser le dialogue entre l'auteur et la victime, avec leur consentement, afin de permettre la réparation du préjudice, la responsabilisation du mineur et la reconstruction des parties.

À la suite d'échanges avec la Protection judiciaire de la jeunesse, porteuse du dispositif, il a été envisagé que la MDEJ pourrait constituer un espace propice au développement de mesures de justice restaurative appliquées aux mineurs.

Dans cette perspective, elle pourrait accueillir des médiations restauratives, en lien avec les partenaires judiciaires et associatifs, et devenir un lieu identifié pour la mise en œuvre de ces mesures, contribuant ainsi à une approche complémentaire de la justice pénale des mineurs.

➤ **Participation de la MDEJ à des temps de réflexion et de professionnalisation**

La MDEJ participe à des formations et à des journées de travail dédiées à des domaines spécifiques, favorisant le développement de ses compétences et contribuant à enrichir ses connaissances.

Elle a suivi une :

- formation de 2 jours, les 10 et 11 juillet 2025 : « Parents d’ailleurs, repères d’ici : accompagner la parentalité en contexte interculturel »
- formation d’une demi-journée, le 17 octobre 2025 : « Se former à l’intelligence artificielle : pour gagner en disponibilité et préserver l’essentiel »
- conférence, le 27 novembre 2025 : « La soumission chimique » tenue à l’université de Metz.

## Focus sur la mission relative aux enfants protégés

Elle s’inscrit dans une démarche globale visant à garantir le respect des droits de l’enfant et à mieux répondre à leurs besoins. Elle repose ainsi sur une collaboration étroite avec les partenaires accueillant les enfants confiés au service de l’aide sociale à l’enfance (ASE) et sur le développement d’actions variées.

### ➤ Actions de sensibilisations à destination de différents publics

La MDEJ donne une importance particulière au développement de collaborations étroites avec les professionnels des structures d’accueil, afin de garantir une prise en charge toujours plus adaptée des enfants protégés.

Dates	Objet	Lieu	Public visé
19/11/2025	Action dans le cadre de la journée des droits de l’enfant	CDE pôle protection judiciaire et protection administrative Carling	Parents et enfants
13/11/2025	Présentation de la MDEJ	MECS Dieuze	Professionnels
26/11/2025	Sensibilisation à la prévention des violences dans les relations amoureuses	MECS Solgne	Pré-adolescents

Elle vise à mener un travail transversal mobilisant l’ensemble des acteurs qui entourent l’enfant : professionnels, équipes éducatives, familles et partenaires institutionnels. Cette approche collaborative permet de croiser les regards, d’adapter les accompagnements et d’assurer une prise en charge cohérente.

Une réunion avec les équipes de la MECS de Thionville, initialement prévue le 22 septembre 2025, a été annulée par la MDEJ, en raison d’une contrainte d’agenda.

➤ **Vernissage de l'exposition-photo « Résilience, de l'ombre à la lumière »**

Dans le cadre du projet mené en 2024, des ateliers ont été organisés avec majoritairement des jeunes accueillis en MECS. Ces temps d'échange et de création ont permis aux participants d'exprimer autour de leur parcours, la résilience dont ils ont fait preuve, à travers la photographie.

Le vernissage de l'exposition s'est tenu le 19 mars 2025 à l'Hôtel de Ville, en amont du COFIL de la MDEJ.

Cet événement a rassemblé l'ensemble des partenaires institutionnels, les jeunes participants, les professionnels ainsi que leurs familles, soit **52 personnes présentes**.

Ce temps a permis de valoriser l'implication des jeunes et de mettre en lumière leurs productions, tout en favorisant les échanges entre les différents acteurs du projet.

L'expérience ne s'arrêtant pas là, cette exposition a fait l'objet de prêts dans le cadre d'actions culturelles et événementielles ; notamment à la **MECS de Solgne** pour la fête de l'été (juin), ainsi qu'au **CMSEA** en septembre, à l'occasion de la célébration de son 75e anniversaire.

Ce qui a contribué à lui donner une visibilité plus accrue, en la faisant vivre lors de ces temps forts.

➤ **Sensibilisations relatives aux droits fondamentaux de l'enfant à destination des assistants familiaux**

**4 sessions** de 2 heures chacune, ont été organisées sur **4 territoires** : Saint- Avold, Sarrebourg, Château-Salins et Yutz. Ce sont **45 assistants familiaux** qui ont participé à ces séances.

Ces sensibilisations ont permis aux participants d'échanger autour de leurs expériences et partager leurs questionnements, tout en favorisant l'approfondissement de certaines notions clés. Elles ont également contribué à renforcer la compréhension des enjeux liés aux droits de l'enfant.

➤ **Participation de la MDEJ aux réunions institutionnelles organisées par le Conseil Départemental de Moselle**

Il apparaît nécessaire de renforcer les liens avec les acteurs impliqués dans la protection de l'enfance, notamment les services de l'Aide sociale à l'enfance et les services départementaux. Ces collaborations contribuent à instaurer une dynamique collective au bénéfice des enfants accompagnés et de leurs familles.

Elle a, par ailleurs, pris part le 20 janvier 2025 à la réunion relative à l'élaboration du schéma départemental des solidarités organisée par le Conseil Départemental de Moselle.

## LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

---

### En lien avec la mission généraliste portée par la MDEJ

- Consolider et développer les ressources financières de la MDEJ en répondant à des appels à projet (fondations, mécénat ...).
- Consolider et élargir les liens avec les acteurs locaux et notamment sur les territoires des permanences délocalisées.
- Renforcer la mise en place d’actions de sensibilisation à destination des jeunes (centres sociaux, établissements scolaires, structures d’insertion professionnelles, etc...).
- Organiser un colloque autour du recueil de la parole de l’enfant.
- Proposer une nouvelle édition de la Marche pour l’enfance et la jeunesse et du village des droits des jeunes à Metz.
- Participer en qualité de partenaire au dispositif du Bureau d’Aide aux Victimes des mineurs.
- Développer l’aller-vers et renforcer notre présence numérique (création d’une page Instagram dédiée aux jeunes).
- Former des jeunes ambassadeurs des droits.
- Renforcer l’articulation avec les dispositifs existants (justice, protection de l’enfance, santé) – développer des perspectives collaboratives avec la PJJ.
- Étendre les permanences délocalisées vers des zones rurales.
- Poursuivre le développement des projets transfrontaliers, en particulier CAPACITI, tout en capitalisant les enseignements afin de consolider les coopérations existantes.

## En lien avec la mission relative à l'accompagnement des enfants protégés

- Renforcer les liens avec les MECS pour accompagner au mieux les enfants confiés (donner plus de visibilité à la MDEJ, coconstruire et mettre en place des projets, ...).
- Opérationnaliser le rôle d'interface de la MDEJ dans le cadre de la gestion des incidents au sein des MECS et des familles d'accueil.
- Promouvoir la MDEJ auprès des services éducatifs renforcés d'accompagnement à domicile (SERAD) et les services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO et AD) et développer un partenariat avec ces structures.
- Sensibiliser les membres des instances représentatives des jeunes (le Conseil départemental des jeunes, le Conseil de vie des enfants, le Conseil de la vie sociale ...) sur les droits fondamentaux de l'enfant.
- Renforcer le rôle de la MDEJ dans la formation continue des professionnels intervenant auprès des enfants confiés.
- Organiser un comité technique régulier avec le Conseil Départemental.
- Poursuivre notre participation au Conseil de Famille des pupilles de l'Etat.
- Développer une culture commune centrée sur l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des enfants protégés (« *Mes droits en couleur* », ...).

L'École des parents et des éducateurs de Lorraine est une association indépendante engagée depuis près de 80 ans auprès des familles, des jeunes et des professionnel·le·s.

Elle agit pour soutenir la parentalité, prévenir et protéger l'enfance, et accompagner les acteurs de l'éducation, du social et du soin.

Son action vise à renforcer les compétences de chacun, favoriser le dialogue et accompagner les parcours de vie.

## Nos missions



**Soutenir**  
la parentalité,  
la jeunesse et la famille



**Former et accompagner**  
les professionnel·les  
de l'éducation, du social  
et du soin



**Promouvoir  
et défendre**  
les droits de l'enfant  
et des jeunes